

LICENCE COMMUNICATION ET ARTS DU SPECTACLE : COMMUNICATION

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Arts du spectacle, Culture, Communication et publicité dans les organisations

Domaine :

Objectifs

Associer les deux disciplines des Arts du spectacle et de la communication pour former des communicants ayant une bonne connaissance du monde artistique et ainsi répondre à une demande forte et aux besoins croissants générés par la « société du spectacle » dans toutes ses dimensions : communication, création, diffusion, production.

Le parcours Communication et arts du spectacle prépare plus spécifiquement à une insertion professionnelle dans les services communication des institutions ayant une dimension culturelle avérée en permettant une connaissance approfondie des problématiques et des pratiques du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Nos atouts

- Cette licence bénéficie d'une forte assise professionnelle, visible à travers les partenariats tissés avec des entreprises, des institutions, des associations culturelles et médiatiques (théâtres, cinémas, collectivités territoriales, télévisions, etc.). De nombreuses rencontres avec des professionnels des métiers de la communication et de la culture sont organisées, ainsi que des visites des lieux de la culture et des media sur Toulouse.
- Cette licence est la seule formation en France associant la Communication aux Arts du spectacle.
- La mention Information et communication est la seule sur le site toulousain et plus largement en Midi-Pyrénées. Elle fait l'objet d'un partenariat entre les trois universités toulousaines : les étudiants ayant suivi les deux premières années de licence à l'UT2J pourront après obtention de la licence à l'université Paul Sabatier poursuivre des études dans les différents Masters des trois universités toulousaines.
- La capacité d'accueil limitée permet une cohésion entre étudiants et un contact privilégié avec les enseignants.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

Responsable administrative et financière - Département Art&Com :
Oujda KHERCHICHE

oujda.kherchiche@univ-tlse2.fr

05 61 50 25 48

Savoir-faire et compétences

- Choisir et appliquer une combinaison d'outils, de méthodes et de techniques adaptés (analyses sémiotiques, méthodes qualitatives et quantitatives en sciences humaines et sociales, techniques médiatiques, exploitation des ressources et architectures numériques, ingénierie documentaire), pour concevoir et réaliser des dispositifs d'information et de communication et en analyser la réception et les usages
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer à l'écrit et à l'oral dans au moins une langue vivante étrangère

Condition d'accès

Formation(s) requise(s)

- **Accès en Licence (1re année)**

Étape 1 : candidatez sur **Admission-Post-Bac**

(Le dépôt des candidatures est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou du DAEU seulement du 20 janvier au 20 mars 2017)

Ne sont pas concernés par cette première étape et passent directement à la seconde étape :

- Les candidats **de plus de 26 ans** au 31/12/2016
- les candidats **étrangers hors Espace Economique Européen**

La candidature sur APB est **obligatoire** pour tous les autres candidats.

Étape 2 : **Imprimez les consignes et le bordereau d'envoi du dossier de travaux artistiques [PDF - 85Ko]**

(disponible du 20 janvier au 20 mars 2017)

- **Accès en Licence (2e année)**

Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

Les étudiants ayant validé au moins un semestre de la première année sont autorisés à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant de Licence.

Étudiants d'une autre Université :

Bac + 1 validé et dépôt d'un dossier de candidature auprès du secrétariat de la formation.

- **Accès en Licence (3e année)**

Étudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

Les étudiants ayant validé au moins trois semestres des deux premières années de la licence sont autorisés à s'inscrire en 3e année du parcours correspondant de licence.

Étudiants d'une autre Université :

Bac + 2 validé et dépôt d'un dossier de candidature auprès du secrétariat de la formation.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- **au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)**
- **au titre de la Validation des Acquis (VA)**
- **au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Inscription

Inscription en L1 :

Première inscription suite à la procédure "Admission Post-Bac"

Redoublants UT2J dans le même parcours

Recrutement hors procédure "Admission Post-Bac" (+ de 26 ans), contactez le secrétariat.

Inscription en L2 et L3 :

Réinscription dans le cursus : redoublement ou passage en année supérieure

Première inscription dans le cursus (après admission) : la fiche d'inscription et le rdv sont à demander au secrétariat de la composante, contactez le secrétariat.

Poursuite d'études

À l'issue de la L2, les étudiants inscrits en « communication et arts du spectacle : communication » accèdent de droit à la L3 mention Information-Communication de l'Université Paul Sabatier Toulouse (UPS) et peuvent candidater aux licences professionnelles du domaine à l'UPS et à UT1 Capitole.

Poursuites d'études à l'UT2J

À l'issue de la L2

- Licence mention Arts du spectacle
 - **parcours Communication et arts du spectacle : Études théâtrales et visuelles**
- Licence professionnelle mention Gestion de projets et de structures artistiques
 - **parcours Développement de projets en danse et cirque**
- Licence professionnelle mention Métiers du livre : édition et commerce du livre
 - **parcours Édition : techniques rédactionnelles appliquées à l'édition**
 - **parcours Librairie : enjeux et pratiques émergentes**

À l'issue d'une L3 en Master

- Master mention Culture et communication (2 parcours)
 - **Communication audiovisuelle et médias**
 - **Médiation culturelle et études visuelles**
- Master mention Arts de la Scène et du spectacle vivant (2 parcours)
 - **Études théâtrales, chorégraphiques et circassiennes**
 - **Écriture dramatique et création scénique, à vocation européenne**
- Master mention Information, documentation (3 parcours)
 - **Ingénierie de l'information numérique**
 - **Archives et images**
 - **Édition imprimée et numérique**

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**

Perspectives professionnelles

La licence information - communication parcours communication permet d'accéder à des fonctions d'adjoint ou d'assistant dans les domaines de la création, de la communication et de l'administration culturelle, et plus précisément :

- les services de communication d'organisations diverses (entreprises privées et publiques, associations, ONG, secteur mutualiste, collectivités, maisons de production, groupes de médias, etc.)
- les institutions culturelles locales ou nationales, publiques ou privées (théâtres, compagnies, festivals, cinémathèques, maisons d'édition, etc.)

Elle permet également de postuler aux masters Métiers de l'enseignement.

Culture, Spectacle : chargé de production et de diffusion, du spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, médiateur culturel, chargé de relations avec les publics, chargé de développement culturel, assistant à la réalisation des supports de communication audiovisuelle et web

Communication, Presse : concepteur-rédacteur, assistant chargé des relations publiques, journaliste spécialisé

Enseignement, Formation, Recherche : enseignant-chercheur (après un doctorat), assistant territorial d'enseignement artistique